

Quimper, le 14 juin 2023

Le Président

à

Mesdames les Déléguées du SDEF
Messieurs les Délégués du SDEF

Objet : Comité syndical

Mesdames les Déléguées,
Messieurs les Délégués,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du comité du syndicat départemental qui se tiendra le **vendredi 30 juin 2023 à 09h30**, au siège du SDEF à Quimper (9, allée Sully).

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du compte rendu de la précédente réunion ;
2. Décision modificative ;
3. Augmentation du capital social de la SEML Energies en Finistère ;
4. Convention de partenariat avec la CCPL pour la location des fourreaux ;
5. Groupement de commande pour les ombrières photovoltaïques avec la SEML Energies en Finistère et ses filiales ;
6. Convention COT pour les ombrières ;
7. Groupement de commande pour l'exploitation des centrales photovoltaïques avec la SEML et ses filiales ;
8. Délibération sur l'autoconsommation collective ;
9. Contrat pivot avec GRDF ;
10. Décisions du Bureau et du Président ;
11. Présentation du rapport d'activité 2022 ;
12. Schéma directeur IRVE ;
13. Questions et informations diverses.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Délégués, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,
Antoine Corolleur

